

# L'AFRIQUE DANS LA PENSÉE STRATÉGIQUE: ENTRE DÉCLASSEMENT ET RÉHABILITATION



TOUSSAINT KOUNOHO \*

Comment peut-on rendre intelligible le statut de l'Afrique dans la réflexion stratégique dans un contexte marqué par la dominance structurelle des paradigmes classiques des relations internationales et d'ignorance des savoirs éprouvés sur les faits d'armes africains propres ? Tenter une esquisse de réponse provisoire à cette question suppose un détour et un recul critiques consistant à mettre en perspective le mouvement concret de l'Afrique dans la formation et l'expérimentation de la pensée stratégique elle-même. Autrement dit, la compréhension des conditions de présence et d'existence de l'Afrique dans la connaissance stratégique se rapporte à l'historicisation de la science stratégique<sup>1</sup>. Il s'agit d'un travail sur l'histoire sociale de la naissance des cadres de pensée structurant d'hier à aujourd'hui, les faits de guerre et de paix dans les relations sociales. Deux points de méthode doivent être élucidés à cet effet. D'abord, autour de la catégorie « Afrique » ; ensuite, autour de celle de la « pensée stratégique ».

Bien que souvent son appellation la désigne au singulier, l'Afrique est un continent représentatif de la pluralité (politiques, régions, religions, ethnies, langues, cultures, géographies, etc.). Elle

---

\* POLITOLOGUE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY D'ABIDJAN ET INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ABIDJAN, CHERCHEUR ASSOCIÉ AU CREDESPO-DIJON.

<sup>1</sup> Luc Sindjoun, « L'Afrique dans la science des relations internationales : notes introductives et provisoires pour une sociologie de la connaissance internationaliste », *Revue Africaine de sociologie*, 3 (2) 1999, p. 142-167.

est typique des sociétés plurales au sein desquelles l'hétérogénéité et la différenciation des structures peuvent masquer une tendance à l'uniformisation des réalités et notamment de l'État. En tant qu'elle est fondée sur la diversité, l'Afrique est une réalité difficilement réductible ou simplifiable. Sans sombrer dans le piège de l'exceptionnalité, la catégorie « Afrique » s'entend ici comme « États africains », pris dans leur ensemble et constitués en objet d'étude dans la mesure où elle permet, à chaque fois que l'occasion se présente, de faire un inventaire critique de la déviance des États africains par rapport au sentier initial<sup>2</sup>. En effet, l'Afrique est porteuse d'une histoire qui la configure d'une manière ou d'une autre dans la pensée stratégique : celle de la colonisation et des indépendances. Elle est marquée par un phénomène commun de « diffusion étatique » que le discours scientifique a souvent considéré comme une dynamique homogène, malgré les particularités des conjonctures et des résultats. De façon opératoire et pour des besoins de généralisation plus poussée, il est possible de procéder à une homogénéisation – quoiqu'imparfaite – de la pluralité africaine du phénomène étatique. Ensuite, il s'agira de fixer le concept « pensée stratégique » qui ne manque pas d'ambivalence. De manière classique, elle est un champ de la réflexion qui porte sur l'organisation de la guerre et des conditions et modalités de sa conduite. En tant que telle, elle se rapporte à la production de la connaissance sur les questions relatives à la guerre, aux régimes et aux systèmes de défense, à la compétition et aux rivalités d'existence ou de présence dans le système international. Le général français Beaufre conçoit la stratégie comme une « science ou un art de la direction des opérations militaires » ou comme l'« art de faire recourir la force à atteindre les buts politiques »<sup>3</sup>. Le Russe Svetchine propose la définition suivante : « la stratégie est l'art de la combinaison des activités de préparation de la guerre et la réunion des opérations en vue de la réalisation des objectifs assignés aux forces armées dans la guerre », mais énonce également : « la stratégie porte sur les questions liées à l'emploi des forces armées et de toutes les ressources du pays pour réaliser les buts de guerre ultimes ». L'occurrence constante de la guerre ou de la violence

<sup>2</sup> Yves-Paul Mandjem, « Indépendances africaines et relations internationales », *Revue béninoise de Science-Po*, vol. 3, n° 1, janvier 2019, p. 34-86.

<sup>3</sup> André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Fayard/pluriel, 2012.

armée dans la formulation des définitions a toujours récusé l'élargissement du champ d'interprétation et restreint l'horizon des possibles dans la compréhension des phénomènes stratégiques.

Pourtant, la pensée stratégique se trouve confrontée à une réévaluation constante de sa définition. Elle n'est plus confinée aux seules opérations militaires. La guerre n'est plus qu'un moyen de la stratégie<sup>4</sup>. L'évolution des sociétés humaines – et pas seulement les sociétés occidentales, mais aussi des sociétés africaines – tend à mettre la stratégie au service de toutes les fins visant l'affirmation et l'imposition des entités diverses sur la scène internationale. Dans le contexte actuel de la mondialisation et de la globalisation, la pensée stratégique est porteuse d'un projet de définition plus ambitieux. Les déséquilibres et dissymétries structurels entre les États du système international marqués par les différenciations entre grandes, moyennes et faibles puissances semblent largement avoir imposé le recours à la créativité, à l'invention et à l'innovation stratégiques. Les critères de créativité, d'inventivité et d'innovation sont d'autant plus importants que la trajectoire de l'Afrique dans la pensée stratégique est tributaire de sa position historique récente marquée par la colonisation. Dans la ligne tracée par José Do Nascimento, la réflexion stratégique peut se concevoir comme la production et la pratique des savoirs au sujet de l'Afrique ainsi que l'usage des moyens intellectuels, diplomatiques et armés par lesquels cette dernière réaffirme sa présence sur la scène internationale<sup>5</sup>. Il s'agit d'une modalité en rapport avec la question de la condition passée, présente et future de l'Afrique ou de ses unités politiques notamment du point de vue de son aptitude à l'initiative historique. Plus concrètement, elle porte sur l'épreuve des résistances, des résiliences, des capacités et des potentialités de l'Afrique face à la créativité, à l'inventivité et à l'innovation en vue de produire les conditions matérielles et immatérielles de sa propre existence dans le système international. Sans délégitimer la force armée, ultime moyen de faire triompher ses idées et ses normes, le mouvement de l'Afrique au sein de la pensée stratégique s'opère à la marge, de manière graduelle ou processuelle avec ou sans la constante que constituent la force armée et la conduite de la guerre.

---

<sup>4</sup> François Géré, *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Larousse, 2000, p. 257.

<sup>5</sup> Jose Do Nascimento, *La Pensée politique de Cheikh Anta Diop*, Paris, L'Harmattan, 2020, p. 8.

## **Le déclassement de l'Afrique dans la pensée stratégique**

L'absence ou la minimisation de l'Afrique dans la pensée stratégique est la résultante d'une tradition du monopole de production de la connaissance stratégique<sup>6</sup> à partir d'une scène non africaine. La formalisation académique de la science stratégique, en tant que sous-champ de l'étude des relations entre « États-nations européens », est en effet marquée par le référentiel topographique et culturel occidental. Deux temps de l'évolution de la vie stratégique ont contribué à la structuration de ce déclassement. Il s'agit d'une part de la position de prééminence épistémique occupée par la science stratégique occidentale dans le débat scientifique et académique ; puis d'autre part du traitement pathologique de l'Afrique qui en découle dans la pensée stratégique.

### ***La prééminence épistémique de la science stratégique occidentale***

44

La pensée stratégique a acquis son statut actuel et ses lettres de noblesse à partir d'une dynamique de transcendance académique et de visibilité accrue des faits/événements de guerre et de paix qui se sont déroulés hors d'Afrique, notamment sur le terrain occidental. Les récits qui en ont été faits ainsi que leurs différentes conceptualisations académiques ont été l'œuvre des témoins et/ou des savants de la même aire géographique. Il en découle que la prééminence épistémique de la science stratégique est la résultante d'un narratif de la dialectique de la guerre et de la paix importé d'Occident.

### ***La canonisation des faits d'armes de l'Occident dans le narratif stratégique***

L'histoire des guerres occidentales occupe une place dominante dans les manuels académiques et scientifiques. Elle

---

<sup>6</sup> La connaissance stratégique comme ensemble de savoirs produits et disponibles sur les faits d'armes peut être considérée dans la même veine que la connaissance internationaliste. Voir Luc Sindjoun, « L'Afrique dans la science des relations internationales : notes introductives et provisoires pour une sociologie de la connaissance internationaliste », *Revue Africaine de sociologie*, 3 (2), 1999, p. 142-167.

se manifeste par la force des récits de guerre et de paix et la longévité<sup>7</sup> des premières conceptualisations de la puissance dans les écrits. Le phénomène d'accroissement de la puissance, conçu comme étant à l'origine de l'approche du dilemme de la sécurité au sein de la théorie réaliste, est puisé des récits de Thucydide sur *L'histoire de la guerre du Péloponnèse* (411 av. J.-C.) entre Athènes et Sparte. Dans le domaine de l'enseignement, elle est devenue un classique ; elle est la seule source et l'unique modèle d'explication de la vision tragique de la politique internationale et alimente, ultérieurement, les commentaires de plusieurs auteurs réalistes. Thucydide lui-même estimait que le Péloponnèse était devenu « un capital impérissable » dans l'histoire des relations internationales<sup>8</sup>. De nombreux penseurs et acteurs politiques en Occident ont été impressionnés, à partir du xvii<sup>e</sup> siècle, par ses analyses d'une guerre totale et des mécanismes politiques qui y sont rattachés. La survie des idées de l'historien grec, considéré avec Hérodote comme l'un des pères fondateurs de la science historique occidentale, traverse les âges et les lieux<sup>9</sup>. La référence historique et contemporaine à cette tradition intellectuelle de la politique internationale impose à plusieurs auteurs occidentaux une lecture agonistique de la scène politique, qu'elle soit interne ou externe. C'est un héritage académique grec qui se répand dans toute l'Europe ; d'abord en Italie avec Machiavel (1469-1527), puis en Angleterre avec Hobbes (1588-1679). Dans *Le Prince ou L'Art de la guerre*, la lecture pessimiste et cynique de la réalité internationale y est perpétuée lorsque Machiavel expose à Laurent de Médicis, maître de la cité-État de Florence, sa vision des relations internationales dénuée de préoccupations religieuses et morales.

Comme on le voit, le réalisme et ses extensions néoréalisme structurel (Kenneth Waltz), réalisme libéral (Krasner), hégémonique (Robert Gilpin et Joseph Nye), etc. sont des paradigmes formalisés à partir des faits de guerre de l'Occident (guerre du Péloponnèse, Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale, Guerre froide, etc.), mais aussi de leurs différentes (re) conceptualisations

<sup>7</sup> Houchang Hassan-Yari, « Une relecture des relations internationales de post-guerre froide », *Études internationales*, 34 (2), p. 281-291.

<sup>8</sup> Voir Monique Mund-Dopchie, *Thucydide et les relations internationales : une analyse toujours d'actualité*, L'Académie en poche, 96 p.

<sup>9</sup> *Idem.*

et popularisations au sein de la vie académique européenne et américaine.

*La narration occidentale de la paix libérale*

Une autre approche de la pensée stratégique qui rame à contre-courant du réalisme, porteuse d'un idéal de paix<sup>10</sup> et puisant ses sources factuelles et intellectuelles sur le sol européen, est le libéralisme. Bien qu'ayant connu son essor au début des années 1990, grâce à une interprétation enchantée de la fin de la guerre froide, le libéralisme comme projet de paix mondiale a poussé sur le sol européen-américain entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Sans exhaustivité, on peut citer une vingtaine d'auteurs ouest-européens et américains ayant contribué de diverses manières à l'élaboration de ses prémisses. Il est apparu en Grèce avec Platon (428-348 av. J.-C.) et Aristote (384-322 av. J.-C.) et promu dans toute l'Europe et aux États-Unis par une diffusion scientifique de longue durée.

46 À l'issue de la Première Guerre mondiale, elle prend la forme de la paix sortie de la galerie des glaces du château de Versailles, symbole occidental de projection du pacifisme après les déchirements de la Grande Guerre. Elle est présentée comme une denrée âprement négociée à la conférence de Paris de 1919, dictée et contrôlée par le conseil des Quatre (Lloyd George, Vittorio Orlando, Georges Clemenceau et Woodrow Wilson), puis hypothétiquement<sup>11</sup> consignée dans le Traité de Versailles de 1919 instituant la SDN. Après la Seconde Guerre mondiale, elle est produite et négociée à Dumbarton Oaks en 1944, réaffirmée à Yalta en 1945, puis adoptée à San-Francisco à travers la Charte des Nations unies portée par Roosevelt, Churchill et Staline. La participation à un projet institutionnel et politique international accroît l'interdépendance entre les États partageant les mêmes

---

<sup>10</sup> En s'appuyant sur la philosophie des Lumières, Francis Fukuyama a notamment défendu l'idée selon laquelle « il n'y a plus besoin de généraux ou d'hommes d'État : ce qui demeure, c'est essentiellement l'activité économique », cf. Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992, p. 101.

<sup>11</sup> Elle consacre la disparition de l'Empire allemand, l'Empire austro-hongrois et l'Empire ottoman ainsi que le partage des colonies allemandes entre les Alliés, notamment le Royaume-Uni, la France, la Belgique, l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Japon, et divise le Proche-Orient, anciennement possession turque, en mandats attribués par la SDN à la France et à l'Angleterre.

idéaux et illustre la paix commune et l'union contre un ennemi commun. Certes, la sociologie de la production du savoir stratégique ne relève pas du « politiquement correct », encore moins du fantasme d'un complot contre l'Afrique<sup>12</sup>, mais elle permet de retracer le fil conducteur historique et les trajectoires de l'imposition du savoir stratégique occidental et la quasi-inexistence ou le flétrissement des enseignements et de la recherche dans les académies africaines. Cette prépondérance éditoriale, paradigmatique et factuelle de l'Occident, lui confère une position d'ascendance et un confort théorique dans la structuration des cadres de pensée stratégique du monde. Elle relègue ainsi l'objet « Afrique » dans le domaine de l'exotique<sup>13</sup>, de l'oubli ou de l'ignorance. Il en découle une lecture des objets africains en termes d'inexistence, de faiblesse, voire de pathologie stratégique.

### ***Le traitement pathologique de l'Afrique***

La prépondérance occidentale dans la pensée stratégique a pour résultat la relégation des objets stratégiques africains dans une zone grise et marginale. Conditionnée par la lecture de l'Afrique au prisme des facteurs d'extranéité, l'objet « Afrique » dans son ensemble est abordé de manière implicite, criblé de discours désenchantés. La position des pays africains dans la pyramide mondiale de la puissance est ainsi définie en termes d'incapacités compétitives à produire la paix et à la maintenir durablement. C'est la description de l'Afrique à travers son « rôle déstabilisateur » et donc « marginal » dans le système international. Le traitement pathologique de l'Afrique dans la pensée stratégique peut être compris en décomposant les discours autour de deux objets d'affirmation de sa stratégie : l'État africain postcolonial et la défense armée.

47

### *La pathologie à l'aune de la crise de l'État africain postcolonial*

La rédaction de la biographie des États africains postcoloniaux comme des « États en crise » issus des indépendances, « fragiles »<sup>14</sup>,

---

<sup>12</sup> Paul Tiyambe Zeleza, *Manufacturing African Studies and Crises*, Dakar, CODESRIA, 1997.

<sup>13</sup> Christian Coulon, « L'exotisme peut-il être banal ?... », *Politique africaine*, n° 65, 1997.

<sup>14</sup> Bertrand Badie, *Nous ne sommes plus seuls au monde. Un autre regard sur l'ordre international*, Paris, La Découverte, 2016, p. 163.

est un élément extraordinaire de déclassement stratégique. C'est une catégorie répandue dans la pensée stratégique comme en témoigne d'ailleurs une prolifération de la littérature à ce sujet (Badie, 1995 ; Badie et Smouts : 24-92 ; Zartman, 1995 ; Clapham, 1996 ; Gonidec, 1997 ; Hugon, 2003 : 829-855). Elle découle de la description statolâtre de la politique internationale qui place le phénomène étatique au centre de l'action interne et externe<sup>15</sup> et légitime l'État moderne occidental de type wébérien comme la référence acceptée par les doctrines réaliste et libérale régulant la pensée stratégique. Ainsi, le jeu politique international ne peut se faire que par un État supposé « normal », intronisé comme acteur majeur des relations internationales. La capacité d'agir sur la scène internationale est dès lors tributaire de la bonne santé de l'appareil étatique, définie notamment par ses éléments de reconnaissance internationale tels la souveraineté, le territoire et le régime politique (démocratique). Or, la profusion au sein de la science stratégique de l'analyse de l'État africain comme un « État fragile »<sup>16</sup> ou un « quasi-État »<sup>17</sup> participe de la légitimation d'une asymétrie stratégique, voire disqualificatoire de ce dernier. Le discours du déclassement de l'État peut être relevé à travers ses incapacités matérielles repérables au moins à deux niveaux. D'abord au niveau de la crise du territoire, c'est-à-dire l'incapacité matérielle dans la délimitation des contours territoriaux de l'État. Le territoire en tant qu'élément de modernité étatique est un critère d'existence de l'État<sup>18</sup> dont la crise participe de la disqualification stratégique de l'État africain. Ici, l'écriture des pages sombres est le récit de la violence armée, notamment celle de la démultiplication des pôles de violence au sein des États, entre factions insurgées ou groupes armés contestant officiellement le monopole de la violence légitime de l'État formel. La guerre civile en Somalie (1991), en Angola (1992 et 2002), au Burundi (1993), en Centrafrique (1996-2003), au Congo (1997-2000), aux Comores (1997), en Guinée-

<sup>15</sup> Sur la double portée de l'État personnifié, voir Thomas Hobbes, *op. cit.*

<sup>16</sup> Cf. Christopher Clapham, *Africa and the International System*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

<sup>17</sup> Pierre-François Gonidec, *Relations internationales africaines*, Paris, L.G.D.J., 1995, p. 2-22.

<sup>18</sup> Julio A. Barberis, « Les liens juridiques entre l'État et son territoire : perspectives théoriques et évolution du droit international », *Annuaire français de droit international*, XLV, 1999, CNRS Éditions, Paris.



Bissau (1998-1999), en Côte d'Ivoire (2002-2010). La crise du territoire et la question des incapacités liées à sa maîtrise constituent également des passifs structurels qui discréditent l'État africain sur la scène stratégique mondiale et compromettent sa capacité à exister objectivement en tant qu'entité représentative, porteuse d'intérêts et d'opinions valables sur la scène internationale. Des années 1960 au tournant des années 1990, l'Afrique est présentée comme un continent « des guerres et des conflits », un foyer de « désordre », inaudible et à peine crédible.

Ensuite, la pathologie de l'État africain s'illustre par son incapacité à maîtriser l'ordre politique et à imposer un régime politique de civilisation des mœurs. Il en est ainsi de la régulation récurrente du pouvoir politique par la force. Le défaut capacitaire de l'État africain à réguler de manière civilisée la vie politique a largement fait l'objet de relais auprès d'une science politique africaniste très alerte sur l'objet « Afrique ». Par la force du discours de la science politique africaniste, relais des standards de l'universalisme libéral, l'image de l'État africain postcolonial en est sortie littéralement effritée et ternie au point de l'isoler comme une calamité structurelle dans la pensée stratégique. Ceci transparait dans les faits lorsque, par une tradition de valorisation outrancière de la puissance de l'État comme gage de paix et de sécurité, les armées africaines sont déclarées inaptes à gagner les combats majeurs du siècle présent.

49

### *Le déclassement au prisme de la carence des armées africaines*

La lecture en termes de carence des armées africaines est un site de compréhension du discours disqualifiant de l'objet « Afrique ». Le temps des nouvelles guerres asymétriques<sup>19</sup>, hybrides ou irrégulières<sup>20</sup> ravive le débat sur les capacités/incapacités des forces de défense des États face aux grands enjeux de la sécurité

<sup>19</sup> Le concept n'est pas nouveau en effet. Il fut analysé et détaillé par le célèbre général et stratège chinois Sun Tsu au v<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ dans son ouvrage *L'Art de la guerre*. Le concept fut ensuite répandu par Wesley Clark, général américain alors commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), lors de l'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo en 1999.

<sup>20</sup> Joseph Henrotin, *Techno-guérilla et guerre hybride : le pire des deux mondes*, Paris, Éditions Nuvis, 2014 ; Gérard Chaliand, Joseph Henrotin et al. « Les mutations de la guerre irrégulière », *Stratégique*, 2016/1, n° 111, p. 141-147.

internationale. La mutation de la conflictualité internationale liée au terrorisme en ce XXI<sup>e</sup> siècle a largement contribué à revaloriser le rôle de la force armée. Qu'elle soit asymétrique (guerre du faible au fort) ou dissymétrique (guerre du fort au faible), la guerre contre le terrorisme repositionne l'institution militaire comme l'instance dépositaire de la puissance de feu objective, l'unique outil de frappe et de contre-attaque. La riposte américaine en Afghanistan après les attentats du 11 septembre 2001 illustre la sophistication des moyens de guerre, la technologisation de la guerre elle-même et la force de l'expertise et du savoir-faire militaire.

À cet égard, le dispositif technologique, en tant que nouveau référentiel du contre-terrorisme et de la traque contre les divers groupes insurgés, réévalue les structures de défense africaines en les mettant au-devant de leurs carences en vertu des standards internationaux de performance fixés. Le boubier sahélien illustre l'incapacité des forces armées africaines qui y sont engagées à pratiquer et à maîtriser la puissance aérienne, pourtant devenue la règle d'or des combats contemporains. Il révèle les armées africaines comme des armées constamment handicapées, soutenues, aidées à travers les opérations militaires extérieures de soutien telles que *Serval* et *Barkhane* menées au Mali par l'armée française. Ce qui est valorisé ici, c'est la force de frappe du dispositif aérien de l'armée de l'air et des forces spéciales d'un État secourant (aéronefs, savoir-faire des commandos parachutistes) et surtout les impressionnantes manœuvres tactiques de l'aviation militaire (Mirage et Rafales d'escadrons de l'armée française). La maîtrise de l'arme aérienne a intégré la nouvelle culture stratégique<sup>21</sup> des États, notamment depuis les guerres du Golfe, des Balkans et plus récemment, les frappes aériennes ont été utilisées par les forces de la coalition internationale en Libye, en Irak et en Syrie. L'essor de la technologie et son usage par les forces armées est un facteur de rationalisation des combats et un critère de notation de la qualité des armées.

À l'inverse, on peut noter que la carence matérielle et technologique comme indice de caractérisation du déclassement stratégique des armées africaines est le fruit d'un immense travail

<sup>21</sup> Jérôme De Lespinois, « L'arme aérienne et la culture stratégique des démocraties », in Jean-Vincent Holeindre et Geoffroy Murat (dir.), *La Démocratie et la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle*, 2012, p. 157-169.

de la science de la défense comparée ayant pris comme baromètre de mesure, l'évaluation des armées en termes de capacité de projection des forces et de budgets militaires<sup>22</sup>. Elle justifie les sous-classements des pays africains dans les statistiques de rangs, marqués par la faiblesse des dépenses militaires, celles liées à l'incapacité logistique et à la professionnalisation des troupes. La notation de la performance militaire devient ainsi un instrument de surclassement/déclassement/reclassement à l'instar des analyses d'indice de puissance (*PowerIndex*), produites dans le cadre du *Global Firepower* (GFP), ou en termes de potentiel de production et de transfert d'armes, menées au sein du *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI). Cette tendance illustre une réévaluation au rabais de la capacité potentielle des armées africaines à se doter des moyens conventionnels et à combattre par la terre, la mer et les airs. Aux termes de trois rapports consécutifs en 2019, 2020 et 2021 produits sur la base du SIPRI Expenditure Database, l'Afrique subsaharienne arrive toujours sous-classée, hors du top 40 des armées les plus puissantes du monde et loin derrière les armées étatsunienne et européennes<sup>23</sup>. Exceptés l'Égypte, l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Angola, la RDC, le Tchad et la Libye, la plupart des armées africaines sont au bas de l'échelle. L'incapacité des armées africaines à faire efficacement face aux situations de démultiplication des pôles de violence au sein des États légitime les campagnes de sécurisation diverses menées sur le continent par la communauté internationale. C'est, en somme, la vision d'une « politique internationale compassionnelle »<sup>24</sup> à l'égard de l'Afrique, continent des problèmes, des sinistres et catastrophes de toutes sortes qu'il faut à tout prix secourir ; elle repose sur une économie morale du soin et de la vulnérabilité, tant la vie quotidienne et éprouvante des populations, le contrôle des portions de territoire par des groupes armés/rebelles et l'érosion des « indices de l'État » offrent de sérieux débouchés non seulement au marché de l'entrepreneuriat et de la promotion du « *state building* »

<sup>22</sup> Delphine Deschaux-Dutard, *Introduction à la sécurité internationale*, PUG, 2018, p. 141.

<sup>23</sup> Rapport du GRIP/SIPRI, *Dépenses militaires, productions et transfert d'armes*, Compendium 2020.

<sup>24</sup> Voir à ce sujet Nadine Machikou Ndzesop, « La compassion a appauvri l'Afrique », *Le Monde*, publié le 16 août 2019.

mais aussi à celui de la levée d'une « communauté de sécurité ou de défense » au profit de l'Afrique en souffrance.

## La réhabilitation de l'Afrique dans la pensée stratégique

L'hypothèse de la réhabilitation de l'objet « Afrique » dans la pensée stratégique réside dans le fait d'une autre dynamique à l'œuvre, notamment celle de la « prise en compte tardive de l'Afrique »<sup>25</sup> dans le phénomène des relations internationales. Elle postule le devenir relatif de l'Afrique en tant qu'objet devenu banal<sup>26</sup> dans la science des relations internationales. On peut définir la réhabilitation comme le produit d'une dynamique conjuguée et éparse dérivant de l'action des acteurs multiples de la scène internationale, de l'élaboration des normes et procédures concourant en fin de compte à la réintégration de l'Afrique dans le système international, notamment sur la base de la consécration des principes d'égalité et de souveraineté. Les indépendances africaines consécutives à la décolonisation sont un référent majeur de l'émergence des relations internationales africaines, lieu par excellence du recentrement et du repositionnement de l'objet « Afrique » dans la pensée stratégique.

52

## La politique internationale d'intégration de l'Afrique dans la pensée stratégique

Dans la période postcoloniale, la politique internationale est marquée par une nouvelle utopie de la souveraineté des États sortis de la colonisation. Elle consiste en la promotion d'une autre figure des relations internationales basée sur une certaine éthique égalitaire des États, un *ethos* de civilisation de la vie politique internationale des États<sup>27</sup>, mais aussi motivée par la redéfinition des intérêts des grandes puissances. La politique internationale

<sup>25</sup> Yves-Paul Mandjem, « Indépendances africaines et relations internationales », *Revue béninoise de Science-Po*, vol. 3, n° 1, 2019, p. 34-86.

<sup>26</sup> V.-Y. Mudimbe, *The Invention of Africa : Gnosis, Philosophy and Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.

<sup>27</sup> Lire Luc Sindjoun, « La civilisation internationale des mœurs. Éléments pour une sociologie de l'idéalisme structurel dans les relations internationales », *Études internationales*, vol. XXVII, n° 4, 1996, p. 841-859 ; Jacques Chevalier, *L'État de droit*, Paris, Montchrestien, 1994, p. 7-10.

entend désormais se faire à travers la réduction – relative – des écarts liés aux relations inégales instaurées par la colonisation et restées jusque-là les maîtres-mots du commerce des rapports entre l'Afrique et l'Occident. Elle se présente comme une véritable opportunité d'affirmation pour les peuples colonisés. L'Afrique prend part à ce mouvement de rééquilibrage et d'« élargissement de la structure des opportunités » de l'environnement international pour s'assurer son insertion cordiale dans la pensée stratégique.

### *Les facteurs d'insertion cordiale de l'Afrique dans les relations internationales*

Le droit d'entrée de l'Afrique sur la scène internationale est largement tributaire des conjonctures de retournement du monde après la Seconde Guerre mondiale, conjonctures favorables au démantèlement des déséquilibres liés à la colonisation. L'acquisition de la capacité d'agir à l'international des États africains se formalise à partir de trois facteurs. Ils affectent la politique internationale et font de l'Afrique et du système international deux « atomes crochus »<sup>28</sup>. D'abord, la révision de l'idéologie de l'universalisme libéral. C'est une tendance au remaniement des savoirs sur les paradigmes classiques ayant jusque-là structuré la pensée stratégique. Le cadre onusien est à cet égard une enceinte de consécration d'une série de normes juridiques d'ouverture et de restructuration des rapports telles que le droit à l'autodétermination des peuples. L'activisme normatif de l'assemblée générale des Nations unies est alors illustratif de la vitalité de ce changement de perception et de vision vis-à-vis de l'Afrique. La mise en forme juridique d'un statut revitalisé pour l'Afrique est marquée par l'édiction des normes condamnant les rapports inégalitaires du droit public international, notamment la domination politique, économique, sociale et culturelle des peuples africains.

53

---

<sup>28</sup> L'expression est la forme actualisée et préférée à celles d'« affinités électives », c'est-à-dire la puissance d'attraction poussant deux êtres ou deux objets l'un vers l'autre. Voir à ce sujet Marx Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964. Lire également pour ses usages ultérieurs Luc Sindjoun, « Les nouvelles constitutions africaines et la politique internationale. Contribution à une économie internationale des biens politico-constitutionnels », *Études internationales*, vol. XXVI, n° 2, 1995, 329-345.

Ensuite, la production normative accélérée sur la transformation du statut des unités politiques africaines, permettant leur passage de statut de pays colonisés au statut de pays indépendants, est remarquable dans le cadre d'une diplomatie onusienne orientée vers l'Afrique. En ce sens, la formalisation du droit de la décolonisation, de la paix et de la sécurité internationales constitue un enjeu majeur de légitimation de la réhabilitation. L'Afrique tire en effet profit d'une production normative sur la scène internationale irradiée par les principes d'éthique, d'égalité et de justice (Charte des Nations unies de 1945, Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, etc.). Enfin, la globalisation constitue un catalyseur plus actuel d'immersion de l'Afrique dans la pensée stratégique. Elle offre plusieurs espaces de promotion de la visibilité de l'Afrique dans le champ international. En tant qu'instrument de « rapprochement du monde au monde » et de valorisation de l'ouverture politique, économique, sociale et technologique, la globalisation apparaît comme un vecteur d'enrôlement de l'Afrique dans un monde moderne et standardisé.

54

*L'insertion, un champ de bataille ou d'influence entre grandes puissances*

L'insertion de l'Afrique dans la pensée stratégique n'est pas une partie de philanthropie. Elle révèle les paradoxes de la scène internationale comme un champ politico-stratégique. Elle constitue, selon Pierre Bourdieu, un espace sociopolitique où des acteurs aux positions et ressources inégales se battent pour l'amélioration de leur position respective, pour la modification ou la conservation des rapports de force au sein du champ<sup>29</sup>. De ce point de vue, l'œuvre d'insertion de l'Afrique dans la pensée stratégique s'opère dans un espace de concurrence et de complémentarité entre les grandes puissances symboliquement mues par les principes moraux et éthiques, mais visiblement préoccupées par la légitimation d'un ordre politico-stratégique dans les pays cooptés. En dehors du prestige que procurent aux grandes puissances leur militantisme en faveur de l'élargissement et l'humanisation de la société internationale, la défense de la cause africaine est le lieu de la mise

---

<sup>29</sup> Pierre Bourdieu et J.-D. Loïc Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, p. 71-90.

en œuvre d'un contrôle politique et stratégique des États africains. Le patronage politique et stratégique s'organise dans le cadre des institutions multilatérales, européennes, voire régionales, à travers une concurrence pour l'accès ou le maintien d'une position de leadership mondial. Il s'effectue également à travers la pénétration du continent africain par les grandes puissances qui y assurent un contrôle politico-diplomatique et stratégique quasi permanent. Avec 7 200 hommes, le commandement américain (Africom) assure une présence militaire en Afrique. Le camp Lemonnier à Djibouti est de loin la plus importante garnison américaine avec des éléments navals, aériens et terrestres. En dehors du Kenya et du Cameroun, la base d'Agadez au Niger en pleine expansion est opérationnelle entre la Libye, le lac Tchad et le Sahel<sup>30</sup>, etc. De même, les engagements militaires français en Afrique se sont accrus ces deux dernières décennies. La Côte d'Ivoire, le Gabon et le Sénégal hébergent encore des garnisons françaises. La Russie est en quête de positions plus solides en terre africaine avec une entrée plus ou moins forcée en Centrafrique et au Mali.

### ***La réappropriation africaine de la pensée stratégique***

L'Afrique elle-même n'est pas restée en marge de la dynamique de sa propre réhabilitation. Elle se fait actrice de la construction des catégories propres et universelles qui éclairent et nourrissent la pensée stratégique. Il s'agit ici de voir comment celle-ci mobilise les ressources tant conceptuelles, institutionnelles que pragmatiques en vue de son repositionnement stratégique international. Cet ordre de réinvention de soi et de réappropriation de la pensée stratégique se structure par une banalisation épistémique des terrains de recherche africains et une quête pragmatique de puissance.

### ***L'Afrique comme objet banal des études stratégiques***

En réintégrant la science des études stratégiques comme un objet banal, l'Afrique devient le terrain privilégié de questionnements épistémiques et d'une réflexion scientifique renouvelée. Le regain d'intérêt des chercheurs pour des *African Security Studies* est en

---

<sup>30</sup> Voir Ibrahima Bayo, « La carte militaire africaine des États-Unis dévoilée », *La Tribune Afrique*, 3 décembre 2018.

pleine constitution. Il s'accompagne d'un mouvement général de revitalisation de la science politique intéressée par la redécouverte des objets africains. Cette tendance s'illustre par la variabilité des offres de recherche, des programmes et thématiques investigués tels les armées, la stratégie, la sécurité, la défense, la gouvernance, le terrorisme, etc. En dépit du spectre constant de cloisonnement qui plane sur les analyses des thématiques, de la pluralité des positionnements théoriques des auteurs, de la diversité des trajectoires de formation et socialisation académiques, l'Afrique tire essentiellement parti d'un capital épistémique indéniable.

D'importants dispositifs épistémiques externes concourent en effet à la connaissance et à la visibilité scientifiques des problématiques africaines. Les travaux du *Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA)* illustrent en partie cette approche d'efficacité institutionnelle de la sécurité promue par les grandes puissances. Organisme du Département de la Défense des États-Unis basé à Washington, créé en 1999 et financé par le Congrès américain, il participe à la production et à l'accessibilité des savoirs sécuritaires et stratégiques sur l'Afrique. Également, la France mène activement une politique de recherche, de production et de diffusion des savoirs stratégiques et de sécurité endossée par le ministère des Armées. Le domaine « Afrique-Asie-Moyen-Orient » créé au sein de l'*Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM)* participe à la redécouverte des terrains africains dans leur multidimensionnalité. L'Allemagne contribue à la visibilité de l'Afrique en s'investissant dans le domaine de la paradiplomatie politico-stratégique. Elle conçoit des programmes orientés vers des thématiques transversales et les met en œuvre dans le cadre d'un *soft power* qui se déploie à travers ses fondations (Konrad Adenauer, Friedrich Ebert, Friedrich Neumann, etc.).

D'autres, par contre, mettent en relief les objets africains dans une perspective transversale et sectorielle<sup>31</sup>. L'*Institut d'études de sécurité (ISS)*, dont les bureaux sont en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal, fournit depuis plus de trente ans une expertise de l'intérieur sur les problématiques africaines dans une approche élargie de la sécurité. La production et la consommation

<sup>31</sup> Ibrahim Mouiche et Samuel Kale Ewusi, *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : entre corruption et défis sécuritaires*, Addis-Abeba, UPEACE, 2015.



d'études stratégiques ou diplomatiques sur l'Afrique se situent dans le sillage politico-intellectuel porté par le discours sur la « renaissance africaine ». Les États, les organisations régionales et de la société civile font désormais de la réinvention stratégique-sécuritaire de l'Afrique dans le champ international leur domaine de prédilection. La prolifération des centres de recherche à l'aune des initiatives institutionnelles participe de cette dynamique. L'Union africaine (UA) a mis en place le *Comité africain des services de renseignement* (CISSA), ce mécanisme de 51 États-membres, créé à Abuja en 2004 et basé à Addis-Abeba, a été conçu dans le but de faciliter le dialogue, l'analyse, le partage des connaissances, la coordination et l'adoption des stratégies communes entre organismes de renseignement et de sécurité en Afrique. De même, le *Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme* (CAERT) entend s'inscrire dans l'approche africaine du contre-terrorisme. Il est mandaté pour soutenir les capacités de l'Union africaine et de ses États-membres à combattre le terrorisme et l'extrémisme violent, mais aussi à réaliser la paix et la stabilité.

La réappropriation est également illustrée par une importante activité de juridisation des menaces sécuritaires. À cet égard, la lutte contre le terrorisme est un créneau de publicisation et de communication autour de la « *responsabilité des élites continentales africaines* » à trouver des « *solutions africaines* » aux « *problèmes africains* ». La campagne médiatique qui a soutenu l'opérationnalisation de l'*Architecture africaine de paix et de sécurité* (APSA) est illustrative d'une renaissance des dispositifs de paix et de sécurité, du zèle des fonctionnaires dans la mise en valeur de l'Afrique. Cette pluralité d'initiatives complète les dynamiques étatiques propres marquées par la quête pragmatique de puissance.

### *Une Afrique en quête de puissance*

À l'épreuve de sa visibilité et de sa reconnaissance épistémique dans la pensée stratégique, l'Afrique modifie également sa position stratégique. Dans le champ pratique, le mouvement de renaissance stratégique est observable à une triple échelle : étatique, sous-régionale et régionale, avec en toile de fond la quête, la constitution et l'expression variable de la puissance au sein des diverses entités politiques du continent. À l'échelle des États, la volonté d'affirmation de la puissance obéit à une dynamique éclatée de transformation des armées. La redistribution des cartes de la puissance est fonction

des circonstances et du temps. En temps de paix, certains États sont militairement plus importants. La puissance militaire sud-africaine est presque deux fois supérieure à celle de l'ensemble cumulé des armées de l'Afrique australe aussi bien en armement qu'en dépenses militaires. Le Nigéria revendique un leadership militaire presque hégémonique en Afrique de l'Ouest et s'est distingué à l'échelle internationale comme un acteur important des opérations de maintien de la paix au sein des forces de l'ECOMOG ou des Nations unies. Sur les plans militaire et diplomatique, l'Égypte est la première puissance du monde arabe, la deuxième du Moyen-Orient (classée comme la région la plus militarisée du monde) et la première puissance militaire en Afrique (la deuxième région la plus militarisée du monde<sup>32</sup>). L'Algérie complète la liste avec un pouvoir militaire influent en Afrique du Nord tout comme le Maroc et l'Angola, considérés comme des puissances militaires émergentes. Chacun de ces pays octroie, dans des proportions variables, des budgets conséquents à l'équipement et à l'armement et leurs effectifs sont relativement bien rémunérés et formés. Les six pays dans leur ensemble représentent plus des trois quarts des dépenses militaires engagées en Afrique<sup>33</sup>. Il existe également de sérieuses ambitions de construction concertée de la puissance politico-stratégique entre les États d'Afrique, signes de leur insertion dans la pensée stratégique. À cet effet, le continent africain se distingue par une prolifération des mécanismes de mutualisation des savoir-faire et d'expertise stratégique-militaire. En Afrique de l'Est, pas moins d'une dizaine d'organisations sous-régionales poursuivent une logique d'influence des États comme la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGADD), etc. En Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est l'institution de communautarisation de l'influence

<sup>32</sup> Feldman Shai et Shapir Yiftah, *The Middle East Strategic Balance 2003-2004*, disponible sur : <<http://www.tau.ac.il/jcss/balance/mesb04-exerpt.pdf>>, consulté le : 30/08/2005.

<sup>33</sup> Philippe Hugon et Naïda Essiane Ango, « Les armées nationales africaines depuis les indépendances. Essai de périodisation », *Les notes de l'IRIS*, avril 2018, p. 41.

politico-stratégique et de gestion des crises au sein de cet espace. L'Afrique du Nord est un pôle de puissance indéniable.

À l'échelle régionale, la réappropriation africaine des enjeux stratégiques s'opère dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité de l'Union africaine dont l'outil opérationnel est la Force africaine en attente (FAA) créée en 2003. Elle symbolise une configuration de puissance militaire au niveau continental avec un mandat alliant formation multidisciplinaire des contingents, missions d'observation, de contrôle, d'assistance humanitaire, d'appui à la paix, d'intervention ou de déploiement préventif. Malgré son attentisme saisissant, la FAA représente la projection collective du continent sur la scène internationale et sa mise en place est l'expression de la construction du « sens stratégique »<sup>34</sup> des puissances africaines.

### **Résumé :**

Le statut de l'Afrique dans la pensée stratégique est structurellement ambivalent. D'une part, il est construit à travers une tendance au déclasserement marquée par l'absence ou la minimisation de l'Afrique dans la pensée stratégique, résultante d'une tradition du monopole de production de la connaissance stratégique à partir d'une scène non africaine. La formalisation académique de la science stratégique, en tant que sous-champ de l'étude des relations entre « États-nations européens », met à l'œuvre un arbitraire topographique et culturel occidental disqualifiant l'Afrique. D'autre part, l'analyse nuancée de ce statut éclaire l'hypothèse d'une réhabilitation de l'objet « Afrique » du fait notamment de la prise en compte tardive de celle-ci dans le phénomène des relations internationales. Elle rend intelligible le devenir relatif de l'Afrique en tant qu'objet devenu banal dans la science des relations internationales.

<sup>34</sup> Yves Alexandre Chouala, « L'Afrique dans le nouveau partenariat international : enjeux de civilisation et de puissance », *op. cit.* p. 76.